



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 22/12/2017

Reçu en préfecture le 22/12/2017

Affiché le

22 DEC. 2017

ID : 056-215601626-20171220-DB20171207-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
mercredi 20 décembre 2017

PROPOSITIONS TARIFAIRES POUR 2018

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, Héléne BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Armelle GEGOUSSE, Katherine GIANNI, Isabelle LE RIBLAIR, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Thierry LE FLOCH.

Absents - point 1 à 16 b compris :

Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés avant donné pouvoir :

David DREGOIRE à Patricia QUERO RUEN, Jean-Luc MADEC à Serge LECUYER, Martine LIEDOT (du début de la séance au point 15 compris), Anne-Valérie RODRIGUES à Héléne BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Pierre-Yves CAINJO à Ronan LOAS, Katherine GIANNI à Teaki DUPONT (à compter du point 16), Dominique DAUGES à Loïc TONNERRE, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

Secrétaire de séance : Héléne BOLEIS

Présents :

- ouverture de la séance : 24

- point 01 à 16b : 20

Absents excusés avant donné des pouvoirs :

- pour la séance : 09

- début séance à 15 compris : 01

- point 16a et 16 b compris : 01

Absents :

- point 01 à 16 b compris : 04

DIRECTION DES RESSOURCES

n°07

PROPOSITIONS TARIFAIRES POUR 2018

Rapporteur : Antoine GOYER

La commune définit chaque année les tarifs des services rendus à la population, qu'il convient de réexaminer afin de les actualiser en fonction de la situation des services publics concernés. Une distinction est faite entre les tarifs applicables en année civile (votés chaque année au mois de décembre) et ceux applicables en année scolaire (voté en avril ou mai de chaque année). Pour 2018, le taux globalement appliqué pour l'évolution des tarifs est fixé à 1% (variable selon les arrondis) sauf modalités de révisions particulières :

ADMINISTRATION GENERALE : cimetières

Augmentations par rapport aux prix pratiqués en 2017 :

- 1) Réajustement des prix par rapport :
 - o aux tarifs pratiqués dans les communes voisines (voir PJ)
 - o aux nouvelles pratiques (cavernes – occasions...)
 - o à la mise en adéquation du tarif selon le coût effectif des travaux facturés à la mairie (pas de bénéfice dégagé). Sauf pour certains prix en raison de surcoûts liés au problème de forte humidité du terrain au cimetière de Cornouailles (caveaux neufs).
- 2) Suppression du tarif « droit d'ouverture de case » de 61,00 €, inadapté et non réglementaire par rapport aux pratiques actuelles,
- 3) Nouveaux tarifs :
 - o Reprise de concessions « d'occasion » : une dizaine par an. Ces concessions seront attribuées en lien avec le CCAS
 - o Vente de monuments d'occasion : Idem que pour les concessions. Les marbres et pierres en bon état seront stockés par les services techniques (photographiés et répertoriés au préalable)

CULTURE : espace culturel

- 1) maintien des tarifs au niveau de 2017 afin de faciliter la lisibilité des tarifs et l'encaissement des recettes (proposition d'augmenter éventuellement plus fortement en 2019)
- 2) mise en place d'un tarif pour la vente d'un catalogue de photos d'œuvres compilées par le service culturel

SPORT :

a) Piscine

- 1) proposition de baisse de 0,20€ sur les tarifs d'entrée à l'unité (en l'absence du sauna/hammam) et afin de rester compétitif sur le pays de Lorient :

	Proposition 2018			
	Lorient	Hennebont	Quimperlé	Ploemeur
entrée enfant	4,7	4,7	4,8	4,5
entrée adulte	6,2	6,5	5,7	6

- 2) proposition d'augmentation du tarif des carnets de 10 tickets CE progressivement
- 3) proposition de ne pas augmenter les tarifs des stages de natation, ce tarif est correcte et facilement acceptable pour les grands parents inscrivant leur petits enfants durant les vacances (grands-parents souvent Ploemeurois)
- 4) proposition d'augmenter la location de la piscine (tarif horaire) pour les associations
- 5) proposition de ne pas augmenter le tarif des places du gala de fin d'année (cela concerne essentiellement des parents qui ont payé l'activité toute l'année)
- 6) en ce qui concerne les maillots de bain, si maintien du tarif, obligation de modification de l'arrêté de régie pour pouvoir encaisser cet article

b) Modification du taux d'application pour l'utilisation des équipements sportifs communaux

Une augmentation du coefficient d'application des tarifs des équipements sportifs de 30 à 50% est proposée pour les associations extérieures afin de réduire l'attractivité des installations municipales pour les associations non ploemeuroises.

Ports et mouillages :

Les tarifs pour la zone de mouillage du Fort Bloqué et les ports communaux ne sont pas connus à ce jour. Pour le port de Lomener, les tarifs sont réévalués de 1% arrondis à l'euro supérieur.

Droits de place : 2 nouveautés :

- 1) un minimum de perception pour les occupations du domaine public communal de 15 €. (Le décret n° 2017-509 du 7 avril 2017 modifie l'article D.1611-1 du CGCT et fixe désormais, hors EPS, le seuil réglementaire de mise en recouvrement des créances non fiscales des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à 15 €.) ;
- 2) Sur la régie des marchés, une perception de 3,30 € du m² (tarif d'un passager en haute saison) pour les commerçants sédentaires qui font des extensions de terrasse ou d'espaces de vente, hors emprise des terrasses qu'ils déclarent à l'année.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Education, culture, relations internationales et jeunesse, sport et santé » du 6 décembre 2017 ;

Vu l'avis de la Commission « Economie, emploi, tourisme » du 6 décembre 2017 ;

Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines » du 11 décembre 2017 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

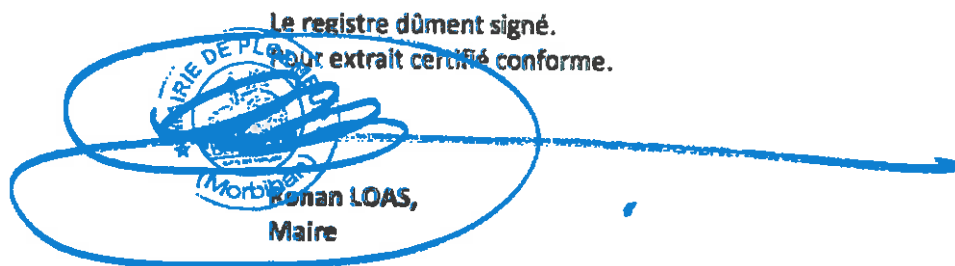
Envoyé en préfecture le 22/12/2017
Reçu en préfecture le 22/12/2017
Affiché le **22 DEC. 2017**
ID : 056-215601626-20171220-DB20171207-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs pour l'année 2018, joints en annexe de la présente délibération

Délibération adoptée à la MAJORITE – 4 CONTRE (Loïc TONNERRE – Michel ROUALO – Dominique SAURAY – Dominique DAUGES)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire

TARIFS 2018

Envoyé en préfecture le 22/12/2017

Reçu en préfecture le 22/12/2017

22 DEC. 2017

FONCTION	Tarifs	Tarifs	
	2017	2018	évolution
020 – Administration Générale			
1 - Photocopie			
Copie d'un document administratif (tarifs maximum)			
Papier (page A4 en noir et blanc)	0,18 €	0,20 €	11,11%
2 – Location Matériel Technique/Mise à disposition de personnel			
Engins et Personnel			
Camion et chauffeur – l'heure	72,90 €	73,60 €	0,96%
Tractopelle et chauffeur – l'heure	72,90 €	73,60 €	0,96%
Débroussailleuse et chauffeur – l'heure	68,30 €	69,00 €	1,02%
Balayeuse et chauffeur – l'heure	68,30 €	69,00 €	1,02%
Fourgon et chauffeur – l'heure	62,10 €	62,70 €	0,97%
Nettoyeuse de plage – l'heure	48,80 €	49,30 €	1,02%
Agent – l'heure	30,60 €	30,90 €	0,98%
Forfait de mise à disposition d'un agent avec matériel et frais de pilotage - l'heure	42,30 €	42,70 €	0,95%
Matériel			
Barrière de police - la location – 5 jours	2,50 €	2,55 €	2,00%
Barrière de police – le transport	1,40 €	1,45 €	3,57%
Barrière de police – la mise en place	2,50 €	2,55 €	2,00%
Tables – la location – 5 jours	3,70 €	3,75 €	1,35%
Bancs – le transport	1,40 €	1,45 €	3,57%
Bancs – la mise en place	1,40 €	1,45 €	3,57%
Chaises – la location – 5 jours	1,40 €	1,45 €	3,57%
Chaises – le transport	1,40 €	1,45 €	3,57%
Chaises – la mise en place	1,40 €	1,45 €	3,57%
Stands (m2) – la location – 5 jours	8,60 €	8,70 €	1,16%
Stands (m ²) - le transport	3,70 €	3,80 €	2,70%
Stands (m ²) - la mise en place	2,60 €	2,65 €	1,92%
Podium (m ²) – la location – 5 jours	6,30 €	6,35 €	0,79%
Podium (m ²) - le transport	3,70 €	3,75 €	1,35%
Podium (m ²) - la mise en place	2,60 €	2,65 €	1,92%
Panneaux routiers – la location – 5 jours	2,60 €	2,65 €	1,92%
Panneaux routiers - le transport	3,70 €	3,75 €	1,43%
Panneaux routiers - la mise en place	2,50 €	2,55 €	2,00%
023 – Communication			
Insertion magazine municipal (tarif pour une parution)			
La 4e de couverture (format 25X20 cm)	1 200,00 €	1 212,00 €	1,00%
La page intérieure (format 25X20 cm)	1 000,00 €	1 010,00 €	1,00%
La demi-page (formats 12,5X20 cm ou 25X10 cm)	500,00 €	505,00 €	1,00%
Le quart de page (format : 12,5 X10 cm)	200,00 €	202,00 €	1,00%
Une réduction de 10% sera faite sur le tarif de chaque insertion à paraître deux fois, 15% à paraître trois fois et 20% à paraître quatre fois			
025 – Associations			
Prestations annexes et mise à disposition de salles			
Fourniture de badge d'accès aux bâtiments pour les associations	11,60 €	11,70 €	0,86%
CENTRE OCEANIS (Bd François Mitterrand)			
Location Salle KERAGAN (H) – boucle d'assistance audio			
Association Ploemeuroise (1 gratuité possible par an)			
Particulier ou Organisme Ploemeurois	307,00 €	310,00 €	0,98%
Particulier – Organisme - Association non Ploemeurois	624,00 €	630,00 €	0,96%
Particulier – Organisme - Association non Ploemeurois	786,00 €	794,00 €	1,02%
Cas Particulier St Sylvestre (Association Ploemeuroise)	499,00 €	504,00 €	1,00%
Cas Particulier St Sylvestre (Association non Ploemeuroise)	970,00 €	980,00 €	1,03%
Forfait de Fonctionnement - Salle KERAGAN			
Association Ploemeuroise			
Particulier - Organisme Ploemeurois	103,00 €	104,00 €	0,97%
Particulier - Organisme - Association - extérieur	107,00 €	108,00 €	0,93%
* toutes les mises à disposition même à titre gratuite sont soumises au versement du forfait de fonctionnement (préparation de la salle...)			
Forfait de Fonctionnement + agent de sécurité - Salle KERAGAN			
Association Ploemeuroise			
Particulier - Organisme Ploemeurois	253,00 €	255,00 €	0,79%
Particulier - Organisme - Association - extérieur	257,00 €	260,00 €	1,17%
Particulier - Organisme - Association - extérieur	257,00 €	260,00 €	1,17%
Intervention technique :			
Particulier – Organisme - Association - ploemeurois et extérieur			
Forfait 1 - jusqu'à 3h d'intervention	122,00 €	124,00 €	1,64%
Forfait 2 - jusqu'à 6h d'intervention	256,00 €	259,00 €	1,17%
Forfait 3 - jusqu'à 9h d'intervention	408,00 €	412,00 €	0,98%
OCEANIS Salle PORT BLANC 1er étage (H)			
Association Ploemeuroise	Gratuit	Gratuit	

FONCTION	Taux en préfecture le 22/12/2017		
	2017	2018	Evolution
Association non Ploemeuroise	107,00 €	108,00 €	0,93%
Particulier ou Organisme Ploemeurois	213,00 €	215,00 €	0,94%
Particulier ou Organisme - extérieur	429,00 €	433,00 €	0,93%
OCEANIS Salle du GRAZU 1er étage [H]			
Association Ploemeuroise	Gratuit	Gratuit	
Association non Ploemeuroise	107,00 €	108,00 €	0,93%
Particulier ou Organisme Ploemeurois	107,00 €	108,00 €	0,93%
Particulier ou Organisme - extérieur	215,00 €	217,00 €	0,93%
OCEANIS (Divers)			
Loges Association Ploemeuroise	Gratuit	Gratuit	
Salle du CCAS (place A.M. Robic) [H]			
Association Ploemeuroise	Gratuit	Gratuit	
Salle SOLEIL D'AUTOMNE (rue de Kervam) [H]			
Association Ploemeuroise sans restauration	Gratuit	Gratuit	
Association Ploemeuroise (avec restauration)	49,00 €	49,50 €	1,02%
Salles Ninnoch (rue du Fort-Bloqué) [H]			
(dans les limites du créneau délégué à la Ville)			
Association Ploemeuroise	Gratuit	Gratuit	
Locaux du Cruguellic			
Salle sous podium (jour ou soirée)			
Association Ploemeuroise (uniquement)	Gratuit	Gratuit	
Grande Salle du Cruguellic, (jour uniquement) [H]			
Association Ploemeuroise (uniquement)	Gratuit	Gratuit	
026 – Cimetières			
Concessions			
15 ans			
Terrain nu	104,00 €	180,00 €	73,08%
Terrain avec caveau neuf - 2 places	927,80 €	1 100,00 €	18,56%
Terrain avec caveau neuf - 4 places	1 751,56 €	1 900,00 €	8,47%
Terrain avec caveau occasion - 2 places		550,00 €	ns
Terrain avec caveau occasion - 4 places		850,00 €	ns
Case (colombarium)	586,00 €	590,00 €	0,68%
Cavurne		390,00 €	ns
30 ans			
Terrain nu	259,00 €	380,00 €	46,72%
Terrain avec caveau neuf - 2 places	1 906,56 €	1 910,00 €	0,18%
Terrain avec caveau neuf - 4 places	3 554,18 €	3 560,00 €	0,16%
Terrain avec caveau occasion - 2 places		1 100,00 €	ns
Terrain avec caveau occasion - 4 places		1 700,00 €	ns
Case (colombarium)	704,00 €	750,00 €	6,53%
Cavurne		790,00 €	ns
MONUMENTS - occasion		800,00 €	
TAXES			
* Droit d'entrée en caveau provisoire et Séjour / journée	16,00 €	16,20 €	1,25%
	1,54 €	1,55 €	0,65%
Taxe d'inhumation	46,00 €	46,50 €	1,09%
Taxe de dispersion des cendres		35,00 €	
Vacation Funéraire	21,00 €	21,20 €	0,95%
251 – Restauration Municipale			
Repas livrés aux Foyers des Personnes Agées	4,71 €	4,76 €	0,98%
Repas « Portage à domicile »	5,57 €	5,62 €	0,97%
« Prestation journée » dans le cadre du portage à domicile	8,00 €	8,09 €	1,08%
Tarif du repas pour les salariés ou organismes extérieurs	9,64 €	9,74 €	1,00%
311 - Ecole de musique			
Stage de musique de chambre de 5 jours	500,00 €	500,00 €	0,00%
321 - Espace Culturel Passe Ouest			
Abonnement individuel - de 14 ans - Ploemeur	Gratuit	Gratuit	
Abonnement individuel - de 14 ans - Hors ploemeur	5,00 €	5,00 €	0,00%
Abonnement individuel 14-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA - Ploemeur	5,00 €	5,00 €	0,00%
Abonnement individuel 14-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA - Hors Ploemeur	10,00 €	10,00 €	0,00%
Abonnement individuel + de 18 ans - Ploemeur	15,00 €	15,00 €	0,00%
Abonnement individuel + de 18 ans - Hors Ploemeur	20,00 €	20,00 €	0,00%
Abonnement associations - Ploemeur	Gratuit	Gratuit	
Abonnement associations - Hors Ploemeur	25,00 €	25,00 €	0,00%
Abonnement temporaire 3 mois	7,00 €	7,00 €	0,00%
Remplacement carte d'abonnement	5,00 €	5,00 €	0,00%

Envoyé en préfecture le 22/12/2017

FONCTION	Tarifs en préfecture le 22/12/2017		Evolution
	Tarifs 2017	Tarifs 2018	
Photocopies et impressions : tarif unitaire	0,30 €	0,30 €	0,00%
Vente de livres, revues, CD, DVD	1,00 €	1,00 €	0,00%
Vente de beaux livres ou coffret	5,00 €	5,00 €	0,00%
Entrée conférence atelier conté	7,00 €	7,00 €	0,00%
33 - Culture			
Vente de livres (catalogue d'œuvre)		7,00 €	
411 - Salles de sports			
Location de salles de sports : Chataignerale, COSEC, St Mathurin (tarif horaire)			
Salle omnisport	42,00 €	42,50 €	1,19%
Salle spécifique	32,00 €	32,50 €	1,56%
Utilisation des vestiaires (forfait)	26,00 €	26,50 €	1,92%
Salle de réunion	26,00 €	26,50 €	1,92%
Location de court de tennis (tarif horaire)			
Courts de tennis intérieurs	20,40 €	20,60 €	0,98%
Courts de tennis extérieurs	20,40 €	20,60 €	0,98%
Utilisation des vestiaires (forfait)	10,20 €	10,30 €	0,98%
412 - Terrains de sports (tarif horaire)			
Terrain d'honneur engazonné n°1	42,00 €	42,50 €	1,19%
Terrain annexe n°5	42,00 €	42,50 €	1,19%
Terrain synthétique n°5	42,00 €	42,50 €	1,19%
Terrain de rugby engazonné n°4	42,00 €	42,50 €	1,19%
Plateau d'évolution (basket/hand)	20,40 €	20,60 €	0,98%
Athlétisme (piste-saut/lancer)	20,40 €	20,60 €	0,98%
Utilisation des vestiaires (forfait)	26,00 €	26,50 €	1,92%
413 - Piscine Océanis			
Droits d'entrées Piscine			
Entrée Enfant Ploemeurois	3,70 €	3,50 €	-5,41%
Entrée Adulte Ploemeurois	4,70 €	4,50 €	-4,26%
Entrée Enfant Extérieur	4,70 €	4,50 €	-4,26%
Entrée Adulte Extérieur	6,20 €	6,00 €	-3,23%
Carnet 10 Tickets Enfant Ploemeurois	30,00 €	30,00 €	0,00%
Carnet 10 Tickets Adulte Ploemeurois	38,50 €	38,50 €	0,00%
Carnet 10 Tickets Enfant Extérieur	38,50 €	38,50 €	0,00%
Carnet 10 Tickets Adulte Extérieur	48,50 €	49,00 €	1,03%
Abonnement Mensuel Enfant Ploemeurois	12,20 €	12,20 €	0,00%
Abonnement Mensuel Adulte Ploemeurois	16,20 €	16,20 €	0,00%
Abonnement Mensuel Enfant Extérieur	16,20 €	16,20 €	0,00%
Abonnement Mensuel Adulte Extérieur	20,20 €	20,20 €	0,00%
Abonnement Mensuel Famille Ploemeuroise	30,00 €	30,00 €	0,00%
Abonnement Mensuel Famille Extérieure	38,50 €	39,00 €	1,30%
Entrée Tarif Groupe	4,40 €	4,40 €	0,00%
Carnet 10 Tickets Enfant C.E.	34,00 €	35,00 €	2,94%
Carnet 10 Tickets Adulte C.E.	42,00 €	42,50 €	1,19%
5 leçons Stage Natation Enfant	40,00 €	40,00 €	0,00%
10 leçons Stage Natation Enfant	80,00 €	80,00 €	0,00%
9 leçons Stage Natation Enfant	72,00 €	72,00 €	0,00%
4 leçons Stage Natation Enfant	32,00 €	32,00 €	0,00%
Tarif cours à l'unité - Enfant	7,70 €	7,70 €	0,00%
Tarif cours à l'unité - Adulte	8,70 €	8,70 €	0,00%
Carte Piscine	2,60 €	2,60 €	0,00%
Test de natation	3,60 €	3,60 €	0,00%
Bébé nageur à la séance	7,10 €	7,10 €	0,00%
Tarif Centres Spécialisés			
Entrées scolaires extérieurs	Regroupement avec tarifs groupe	Regroupement avec tarifs groupe	
Location lignes d'eau entreprise privée			
Séance de 2H30 (2 lignes d'eau + bassin ludique)	108,00 €	110,00 €	1,85%
Tarifs horaires			
Location à l'heure (2 lignes d'eau + bassin ludique) sans MNS	43,50 €	45,00 €	3,45%
Ligne d'eau sans MNS	20,50 €	21,00 €	2,44%
Bassin natation sans MNS	77,00 €	78,00 €	1,30%
Bassin loisirs sans MNS	41,00 €	42,00 €	2,44%
Patageoire sans MNS	20,50 €	21,00 €	2,44%
Intervention MNS	31,00 €	32,00 €	3,23%
Gala de natation			
Place samedi ou dimanche	8,10 €	8,10 €	0,00%
Place samedi et dimanche (duo)	14,20 €	14,20 €	0,00%
Maillots de bain	20,50 €	21,00 €	2,44%
Animation et tarifs préférentiel	2,50 €	2,50 €	ns

22 DEC 2017

FONCTION

Tarifs en vigueur au 22/12/2017

Affiché le

22 DEC. 2017

2017 2018 2019 Evolution

DE

MISE EN PLACE TAUX D'APPLICATION

Taux d'application proposés :

- Ø Gratuité, soit un taux d'application de 0%
- Ecoles primaires ploemeuroises
- Associations sportives ploemeuroises A436
- Services municipaux (Enfance, Jeunesse...)
- Organismes d'intérêt général (SDIS, Police, Gendarmerie, Protection Judiciaire de la Jeunesse...) ainsi que le Comité départemental handispont
- Centres spécialisés Ploemeurois et AST du centre hospitalier Charcot
- Ø Taux d'application de 30 %
- Associations non ploemeuroises
- Ecoles primaires non ploemeuroises
- Structures jeunesse municipales non ploemeuroises
- Centres spécialisé extérieurs (SESSAD Lorient...)
- Ø Taux d'application de 50 %
- Associations non ploemeuroises
- Ø Maintien du dispositif actuel basé sur les coûts horaires définis par les Conseils Régional et Général
- Collèges Charles De Gaulle et ND du TER
- Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Les Pins
- Ø Taux d'application de 100 %
- Organismes de formation et entreprises privées

414 – Ports - Mouillages			
FORT-BLOQUE (zone de mouillage en cours de création)			
Tarif minimum	125,00 €	130,00 €	4,00%
Base de calcul - mètre linéaire	29,50 €	30,50 €	3,39%
LE COUREGANT ET LE PERELLO (Ports Communaux)			
Tarif minimum	125,00 €	130,00 €	4,00%
Base de calcul - mètre linéaire -	29,50 €	30,50 €	3,39%
LOMENER			
Tarifs à l'année – 1^{er} avril au 30 septembre			
< à 4,49 m	239,00 €	242,00 €	1,26%
de 4,50 à 4,99 m	286,00 €	289,00 €	1,05%
de 5,00 à 5,49 m	332,00 €	336,00 €	1,20%
de 5,50 à 5,99 m	378,00 €	382,00 €	1,06%
de 6,00 à 6,49 m	424,00 €	429,00 €	1,18%
de 6,50 à 6,99 m	502,00 €	507,00 €	1,00%
de 7,00 à 7,49 m	565,00 €	571,00 €	1,06%
de 7,50 à 7,99 m	620,00 €	627,00 €	1,13%
> 8,00 m	674,00 €	681,00 €	1,04%
Laïta Croisières	779,00 €	787,00 €	1,03%
Tarifs passagers			
Tarifs à la semaine			
< à 4,49 m	28,00 €	29,00 €	3,57%
de 4,50 à 4,99 m	33,00 €	34,00 €	3,03%
de 5,00 à 5,49 m	37,00 €	38,00 €	2,70%
de 5,50 à 5,99 m	42,00 €	43,00 €	2,38%
de 6,00 à 6,49 m	47,00 €	48,00 €	2,13%
de 6,50 à 6,99 m	57,00 €	58,00 €	1,75%
de 7,00 à 7,49 m	62,00 €	63,00 €	1,61%
de 7,50 à 7,99 m	68,00 €	69,00 €	1,47%
> 8,00 m	74,00 €	75,00 €	1,35%
Tarifs passagers			
Tarifs au mois			
< à 4,49 m	117,00 €	119,00 €	1,71%
de 4,50 à 4,99 m	143,00 €	145,00 €	1,40%
de 5,00 à 5,49 m	164,00 €	166,00 €	1,22%
de 5,50 à 5,99 m	184,00 €	186,00 €	1,09%
de 6,00 à 6,49 m	210,00 €	213,00 €	1,43%
de 6,50 à 6,99 m	247,00 €	250,00 €	1,21%
de 7,00 à 7,49 m	276,00 €	279,00 €	1,09%
de 7,50 à 7,99 m	306,00 €	310,00 €	1,31%
> 8,00 m	333,00 €	337,00 €	1,20%

Dégressivité des tarifs pour les passagers au mois :

Remise sur le total :

3 mois = - 20%

4 mois = - 32%

5 mois = - 42%

6 mois = - 50%

Tarif professionnel : 100,00 €

FONCTION	Tarifs en préfecture	Tarifs	Evolution
	2017	2018	2017-2018
64 – Crèche - halte garderie			
Repas bébé crèche	2,20 €	2,20 €	0,00%
822 – Voirie Communale et Route			
Minimum de perception (décret n°2017-509 du 7 avril 2017)		15,00 €	
Droits de Stationnement – Occupation Du Domaine Public Communal			
Terrasses saisonnières au m²			
par mois	5,10 €	5,20 €	1,96%
par an	45,90 €	46,40 €	1,09%
Terrasses fixes au m²			
Forfait annuel	45,90 €	46,40 €	1,09%
Etafages devant magasin au m²			
par mois	5,10 €	5,20 €	1,96%
par an	45,90 €	46,40 €	1,09%
Extension de terrasse			
Extension lors des jeudis de Ploemeur, de la fête de la musique, de la fête nationale... par m² et par jour	1,40 €	2,00 €	42,86%
Vente de fleurs à l'entrée des cimetières par m² et par jour	1,70 €	2,00 €	17,65%
Mobilier décoratif et objets divers (jardinières, tonneaux...), hors emprise terrasse par unité et par mois (gratuit dans la limite de 2)	3,20 €	3,30 €	3,12%
Porte menus, chevalet, stop trottoir au nom du magasin par unité et par mois (gratuit dans la limite de 1)	3,20 €	3,30 €	3,12%
Porte-cartes postales (par unité et par mois)	3,20 €	3,30 €	3,12%
Porte-revues et manchettes (par unité et par mois) - 2 gratuits quotidiens locaux	3,20 €	3,30 €	3,12%
Présentoirs (stop trottoir publicitaire, objets publicitaires imprimés et journaux divers : annonces immobilières, bateaux...) par unité et par mois	10,20 €	10,30 €	0,98%
Stationnement de véhicules publicitaires ou de location (unité par mois)	53,00 €	53,50 €	0,94%
Exposition de véhicules divers (par m² et par jour)	4,80 €	5,00 €	4,17%
Taxi	Gratuit	Gratuit	
Distributeur de denrées alimentaires (boissons, sandwiches...) par unité et par mois	53,00 €	53,50 €	0,94%
Appareil de vente de glaces, rôtissoire (autorisé du 01/04 au 31/10) par unité et par mois	12,30 €	12,40 €	0,81%
Forfait journalier animation commerciale ou stockage devant commerce au m²	5,10 €	5,20 €	1,96%
Il est précisé que :			
- toute occupation du domaine public est soumise à autorisation; toute occupation non autorisée sera sanctionnée par l'application du tarif de base majorée de 100%			
- tout mois commencé est dû, la surface occupée est arrondie au m² supérieur			
- toutes les occupations et objets non compris dans le tarif et constituant des occupations du domaine public à des fins commerciales donnent lieu à perception de droits de place calculés par analogie avec les occupations ou objets similaires prévus dans le tarif			
823 – Espaces verts			
Livraison et enlèvement d'une benne pour déchets verts	113,00 €	114,00 €	0,88%
830 – Environnement			
Enlèvement d'affiches par les services municipaux - par affiche	5,10 €	5,20 €	1,96%
91 – Droit de Place			
Marchés de Plein Air			
Commerçants non sédentaires permanents : Abonnement annuel			
Par m²	30,70 €	31,00 €	0,98%
pour l'alimentation électrique des balances	104,55 €	105,60 €	1,00%
pour l'alimentation électrique des autres appareils (par appareil)	156,85 €	158,40 €	0,99%
L'abonnement sera payable en quatre fois chaque trimestre civil à terme échu			
Commerçants non sédentaires occasionnels par ml			
tous les tarifs basse saison	2,00 €	2,10 €	5,00%
tous les tarifs haute saison	3,20 €	3,30 €	3,12%
Forfait électrique toute saison par appareil et par marché	4,10 €	4,10 €	0,00%
Minimum de perception pour occasionnels	3,30 €	3,50 €	6,06%
Extension terrasses et espaces de vente par un commerce sédentaire le jour d'un marché, le m²		3,30 €	
Exposants			
Expositions diverses			
Par m²	4,80 €	5,00 €	4,17%
minimum de perception	12,80 €	13,00 €	1,56%
Expositions de voitures			
voitures de tourisme, par jour et par m²	4,80 €	5,00 €	4,17%
camionnettes, camions, caravanes, par jour et par m²	8,30 €	8,50 €	2,41%
Toute location de matériel (bâtières, panneaux routiers,...) sera facturée selon les tarifs fixés par la présente délibération.			

Envoyé en préfecture le 22/12/2017

FONCTION	Tarifs en préfecture 22/12/2017		
	Affiché le 2017	2018	Evolution
Etablissements Forains et Cirques			
Industriels forains « isolés » (forfait hebdomadaire)	45,90 €	46,40 €	1,09%
Un droit de stationnement = à 40 % du tarif journalier du métier forain, sera perçu quotidiennement lorsque celui-ci restera fermé au public.			
Caravane - industriel forain autorisé (forfait hebdomadaire)	25,00 €	25,30 €	1,20%
Cirques, théâtres ambulants et animations diverses suivant la surface du chapiteau ou de la structure			
en dessous de 200 m2, par jour	35,70 €	36,10 €	1,12%
au dessus de 200 m2, par jour	56,10 €	56,70 €	1,07%
Spectacles de marionnettes et représentations similaires, par jour	35,00 €	35,40 €	1,14%
Toute location de matériel (barrières, panneaux routiers, etc...) sera facturée selon les tarifs fixés par la			
Brocantes, vide-greniers, trocs et puces			
Associations ploemeuroises	Gratuit	Gratuit	
Associations non ploemeuroises - tarification au m² par jour			
de 0 à 499 m²	0,45 €	0,50 €	11,11%
de 500 à 999 m²	0,35 €	0,40 €	14,29%
au dessus de 1 000 m²	0,25 €	0,30 €	20,00%
Braderies - redevance facturée à l'organisateur			
tarification au mètre linéaire par jour	1,70 €	1,80 €	5,88%
Marchés divers, foires et salons			
tarification au m² par jour			
de 0 à 499 m²	0,45 €	0,50 €	11,11%
de 500 à 999 m²	0,35 €	0,40 €	14,29%
au dessus de 1 000 m²	0,25 €	0,30 €	20,00%
Vente de gobelets à l'occasion de manifestation diverses	1,00 €	1,00 €	0,00%
Ventes alimentaires ambulantes			
par emplacement et par jour	10,10 €	10,20 €	0,99%

DEC. 2017
DE